

# Travaux pratiques (préparation)

## Gestionnaires du commerce de détail (DHF)

---



Récepteur : Gestionnaires du commerce de détail aux cours 2024  
Créateur: Centre de formation UPSV Spiez  
Base: selon demande à la FCS du 19.09.2006 et approbation des 26.10.2006  
Date: novembre 2023  
Version: 1.0  
Status: définitive

# 2024: Travaux pratiques (préparation)

## Gestionnaires du commerce de détail (GCD)

### **Sujets imposés pour la procédure de qualification finale Travaux pratiques: Le candidat a préparé les travaux suivants au début de l'examen pratique**

- 1 panier cadeau de votre boucherie entre 50 et 100 francs  
(Des bons peuvent être intégrés aux articles cadeaux jusqu'à une valeur de 50% maximum. Par exemple, un assortiment de saucisses décoré avec différents bons.)
- Viande et décoration «mise en place» pour 1 plat froid pour 5 personnes Thème: „Libre choix“ (viande et décoration sont coupées et prêtes)
- Viande et décoration «mise en place» pour 1 fondue de viande ou un plat de carbonnade pour 5 personnes avec au minimum 4 sortes de viande et/ou poisson (la viande, le poisson et la décoration sont coupés et prêts)
- GCD avec le domaine « Conseil à la clientèle » en plus :  
Mise en place pour des articles en pâte pour 5 personnes selon l'assortiment de l'entreprise (pâte et farce prêtes, viande coupée ou rôtie,) le tout prêt à façonner.
- GCD avec le domaine «Gestion des marchandises » en plus  
Décorer une vitrine ou une table sur le thème « promotion » à votre libre choix (si non disponible, une table de promotion)

**Des sujets incomplets ou manquants sont sanctionnés par une réduction de points lors de l'évaluation.**

---

S	P	K	<i>im Detailhandel</i>
C	S	E	<i>nel Commercio al Dettaglio</i>

---

Procédure de qualification pour les formations professionnelles de base dans le commerce de détail

## Directives pour l'examen pratique dans le commerce du détail

### Bases légales

Selon art. 24 al. 5 lit. b de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de gestionnaire du commerce de détail du 8 décembre 2004 resp. art. 23 al. 5 lit. b de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'assistant/e du commerce de détail du 8 décembre 2004, la commission d'examen à l'échelle nationale du commerce de détail édicte les directives suivantes pour la mise en œuvre de la procédure de qualification dans le domaine de l'examen pratique.

### Contenu de l'examen

Les objectifs de l'entreprise dans les plans de formation correspondants des gestionnaires du commerce de détail et assistants/es du commerce de détail forment la base pour l'examen pratique, en tenant compte de la taxonomie ainsi que des compétences professionnelles, méthodologiques et sociales.

### Mise en oeuvre

L'examen pratique a lieu dans l'entreprise formatrice du candidat / de la candidate. L'examen pratique dure 90 minutes pour les gestionnaires du commerce de détail et 60 minutes pour les assistants/es du commerce de détail.

L'entreprise formatrice est responsable d'une infrastructure et d'une atmosphère adaptées aux examens. Les responsables de formation et les collaborateurs/trices de l'entreprise, dans laquelle le candidat/la candidate a suivi sa formation de base ne doivent pas participer à la mise en œuvre et l'évaluation des examens.

Deux experts/es spécialisé/es procèdent à l'examen. En principe, ils/elles ne proviennent pas de l'entreprise, dans laquelle le candidat/la candidate a suivi sa formation de base (au maximum un expert/une experte peut provenir d'une autre succursale de la même maison mère). Font exception de cette disposition, des branches de formation et d'examen avec une seule entreprise. Les experts/es répondent au profil d'exigences de la commission d'examen suisse du commerce de détail qui est partie intégrante des présentes directives.

Le team des experts est présent sur les lieux pendant toute la durée des examens. Un expert/une experte examine, l'autre fait le protocole. Un changement de rôle durant les examens est possible, mais il doit être annoncé au candidat /à la candidate pendant l'examen et marqué dans le protocole de l'examen.

---

<b>S</b>	<b>P</b>	<b>K</b>	<i>im Detailhandel</i>
			<i>dans le Commerce de Détail</i>
<b>C</b>	<b>S</b>	<b>E</b>	<i>nel Commercio al Dettaglio</i>

---

Les experts tiennent compte des conditions de l'entreprise lors de la préparation et la réalisation de l'examen pratique et pour les gestionnaires du commerce de détail, de l'option conseil ou gestion.

Un protocole est établi sur le déroulement de l'examen. Il est signé par les deux experts. La commission d'examen suisse du commerce de détail met à disposition des schémas de protocole uniformes qui sont obligatoires. Dans le cadre de ces schémas de protocole, les branches de formation et d'examen sont responsables de la conception des protocoles au niveau des contenus.

Des lacunes dans la formation d'entreprise influençant la qualification à l'examen pratique ainsi que des incidents graves avant et pendant les examens sont à annoncer immédiatement avec un rapport d'expert et le protocole d'examen à l'organisation d'examen cantonale resp. régionale compétente.

## Annexes

Les documents suivants font partie intégrante de ces directives:

- Profil d'exigences pour les expertes et experts dans les procédures de qualification des formations professionnelles initiales dans le commerce du détail du 1<sup>er</sup> février 2006
- Schéma de protocole gestionnaires du commerce de détail avec option conseils du 24 mai 2006
- Schéma de protocole gestionnaires du commerce de détail avec option gestion du 24 mai 2006
- Schéma de protocole assistants du commerce de détail du 24 mai 2006

*Adopté lors de la séance de la commission nationale des examens du 1er février 2006.*

## Gestionnaire du commerce de détail Gestion des marchandises

Date \_\_\_\_\_  
 Nom \_\_\_\_\_  
 Début de l'examen \_\_\_\_\_  
 Nom de l'expert 1 \_\_\_\_\_  
 Signature \_\_\_\_\_

Lieu de l'examen: \_\_\_\_\_  
 Prénom \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_  
 Fin de l'examen \_\_\_\_\_  
 Nom de l'expert 2 \_\_\_\_\_  
 Signature \_\_\_\_\_

Partie	Domaine	Temps	Maximum de points	Points obtenus	
1	Connaissances de l'entreprise	5'	5		
2	Gestion des marchandises	45	60		
3	Connaissances de l'assortiment	25'	25		
4	Conseil à la clientèle	15	10		
	<b>Total</b>	<b>90'</b>	<b>100</b>		<b>Note</b>

Points	Note
95-100	6.0
85-94	5.5
75-84	5.0
65-74	4.5
55-64	4.0
45-54	3.5
35-44	3.0
25-34	2.5
15-24	2.0
5-14	1.5
0-4	1.0

# Feuille de qualification 1 GCD Gestion des marchandises

CP = Compétences professionnelles / CM = Compétences méthodologiques /  
 CS = Compétences sociales et personnelles  
 TA = Taxonomie / évaluation (1 = connaître / 2 = comprendre / 3 = appliquer)

# Examen pratique dans le commerce de détail de l'économie carnée

		GCD Gestion des marchandises	Points par domaine	
<b>Entretien</b>	Connaissances de l'entreprise	Nombre de minutes pour l'examen	5	
		Points	5	
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CP	2-5	5
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CM	0	0
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CS	0	0
		Connaissances de l'assortiment		Nombre de minutes pour l'examen
	Points	25		
	Nombre des objectifs généraux à examiner en CP	au moins 2	25	
	Nombre des objectifs généraux à examiner en CM	0	0	
	Nombre des objectifs généraux à examiner en CS	0	0	
<b>Jeu de rôle</b>		(jeu de rôle / exemple de cas)		
	Conseil à la clientèle	Nombre de minutes pour l'examen	15	
		Points	10	
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CP	au moins 4	7
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CM	1	1.5
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CS	1	1.5
		<b>Jeu de rôle</b>		(jeu de rôle / exemple de cas)
Gestion des marchandises		Nombre de minutes pour l'examen	45	
		Points	60	
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CP	au moins 5	48
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CM	2	6
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CS	2	6

# Examen pratique dans le commerce de détail de l'économie carnée

Partie	Domaine Mode d'examen	Taxonomie	Durée totale 90	Points 100	Questions pour l'entretien	Ebauches de solutions		Appréciation
1.	<b>Connaissances de l'entreprise</b> <u>Entretien</u> 2-5 Objectifs de prestation CP		10	10			✓ = complet et correct x = incomplet ○ = incomplet/complet mais pas correct  Relevé des réponses incomplètes ou fausses.	
CP	5.1.1 Je suis capable d'expliquer la structure et l'organisation de mon entreprise.	2	3	4				( )
								( )
								( )

## Gestionnaires de commerce de détail Conseil à la clientèle

Date \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Début de l'examen \_\_\_\_\_

Nom de l'expert 1 \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Lieu de l'examen: \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_

Fin de l'examen \_\_\_\_\_

Nom de l'expert 2 \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Partie	Domaine	Temps	Maximum de points	Points obtenus	
1	Connaissances de l'entreprise	5'	5		
2	Conseil à la clientèle	45'	60		
3	Connaissances de l'assortiment	25'	25		
4	Gestion des marchandises	15'	10		
	<b>Total</b>	<b>90'</b>	<b>100</b>		<b>Note</b>

Points	Note
95-100	6.0
85-94	5.5
75-84	5.0
65-74	4.5
55-64	4.0
45-54	3.5
35-44	3.0
25-34	2.5
15-24	2.0
5-14	1.5
0-4	1.0

# Feuille de qualification 1 GCD Conseil à la clientèle

CP = Compétences professionnelles / CM = Compétences méthodologiques /  
CS = Compétences sociales et personnelles  
TA = Taxonomie / Evaluation (1 = connaître / 2 = comprendre / 3 = appliquer)

# Examen pratique dans le commerce de détail de l'économie carnée

		GCD Gestion des marchandises	Points par domaine	
<b>Entretien</b>	Connaissances de l'entreprise	Nombre de minutes pour l'examen	5	
		Points	5	
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CP	2-5	5
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CM	0	0
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CS	0	0
	Connaissances de l'assortiment	Nombre de minutes pour l'examen	25	
		Points	25	
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CP	au moins 2	25
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CM	0	0
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CS	0	0
<b>Jeu de rôle</b>	Conseil à la clientèle	(jeu de rôle / exemple de cas)		
		Nombre de minutes pour l'examen	15	
		Points	10	
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CP	au moins 4	7
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CM	1	1.5
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CS	1	1.5
<b>Jeu de rôle</b>	Gestion des marchandises	(jeu de rôle / exemple de cas)		
		Nombre de minutes pour l'examen	45	
		Points	60	
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CP	au moins 5	48
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CM	2	6
		Nombre des objectifs généraux à examiner en CS	2	6



## Gestionnaires du commerce de détail

### Procédure de qualification et conditions de réussite

Procédure de qualification					
compte double		compte simple			
<b>Travaux pratiques</b>	<b>Connaissance du commerce de détail</b>	<b>Langue nationale locale</b>	<b>Langue étrangère</b>	<b>Economie</b>	<b>Société</b>
Examen pratique (compte double; 90 min.)	Examen écrit (60 min.)	Examen écrit (75 min.)	Examen écrit (60 min.)	Examen écrit (60 min.)	
Appréciation de l'entreprise formatrice		Examen oral (20 min.)	Examen oral (15-25 min.)		
Appréciation dans le cadre des cours interentrep.	Note d'école (Ø 3 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> semestre)	Note d'école (Ø 3 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> semestre)*			

- La **note globale** correspond à la moyenne arithmétique des six domaines de qualification, en tenant compte d'une pondération proportionnelle (= 1/8)
- La **note d'école** résulte de la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, des notes figurant dans les bulletins semestriels des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années de formation

\*La note d'école du 5<sup>e</sup> semestre s'obtient sur la base d'un travail indépendant.

## Gestionnaires du commerce de détail

### Conditions de réussite

